

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole supérieure des professions immobilières - Groupe ESPI - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Ecole supérieure des professions immobilières - Groupe ESPI - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (44346)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole supérieure des professions immobilières - Groupe ESPI - BTS - Services - Comptabilité et gestion - en apprentissage (44346)	Jury par défaut	Tous les candidats	160	269	2

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes académiques (par matière, trimestrielle, annuelle) Niveau en anglais Progression des moyennes	Résultats des épreuves anticipées du baccalauréat Moyenne par trimestre Moyenne en anglais Résultats dans les enseignements de spécialité	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Capacité à l'oral Qualité de l'orthographe Acquisition de la démarche scientifique Qualité de l'expression écrite en langue étrangère	Notes	Essentiel
Savoir-être	Autonomie Capacité à s'investir Implication Capacité à fournir des efforts Concentration en classe Capacité d'organisation Esprit d'équipe Ouverture au monde Curiosité intellectuelle	Les appréciations des enseignants sur les bulletins scolaires	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	-Motivation -Connaissance des débouchés de la formation - Connaissance des exigences de la formation -Cohérence du projet	Participation aux journées portes ouvertes de la formation, salons, journées d'immersion, recherches sur les métiers	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	-Centres d'intérêt -Engagement étudiant -Engagement associatif - Curiosité pour les questions sociétales -Pratique sportive	Parcours du candidat	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux ont été analysés après analyse du dossier par candidat et l'entretien de motivation (oral de sélection obligatoire) . Le candidat retenu a été informé afin de démarrer sa recherche active d'une entreprise.

Le rapport va être signé par contre erreur sur le nombre de contrats signés :

Nous avons 4 CONTRAT D APPRENTISSAGE de signés (et non pas 2 comme le stipule la plate forme sur le rapport)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Ne pas hésiter à participer aux sessions de coaching, ateliers CV, préparation aux entretiens de recrutement, forums alternance organisés par l'école.

Signature :

NADIA BADAQUI,

Chef d'établissement de l'établissement Ecole
supérieure des professions immobilières - Groupe
ESPI